

Ecole publique de Roz-Landrieux
5, rue de l'église
35120 Roz-Landrieux
02.99.48.03.48
ecole.0350438L@ac-rennes.fr

Compte-rendu du conseil d'école du lundi 29 juin 2026

Personnes présentes : Mme Jallat, Mme Cornée, Mme Lecat, Mme Coudé, Mme Derouet, Mme Chodez, (représentantes des parents d'élèves) ; M. Mainsard (maire), Mme Fizelier (adjointe au maire) ; Mme Michel, Mme Le Bihan, M. Le Calvez, Mme Barotte, Mme Suteau, (enseignant(e)s) et M. Lebeslour (directeur).

Personnes excusées : M. Lecocq, Mme Lopin, Mme Glémot, Mme Martin, M. Robinault, Mme Amis, Mme Rousière, M. Haverlan.

Rédacteur du compte-rendu : Loïc Lebeslour

1. Présentation des membres du conseil d'école

Suite aux élections municipales de mars 2026, Mme Sylvie Fizelier, nouvelle adjointe au maire de Roz-Landrieux, remplace Mme Marina Ridard.

2. Approbation du procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, sans modification.

3. Bilan de l'année scolaire 2025/2026

Comment qualifier cette année scolaire ?

« Intense » ; « dynamique » ; « très bien » ; « fin d'année caniculaire » ; « riche en sortie » ; « sans souci ».

Cette année scolaire aura été riche en projets pédagogiques :



- Projet danse à la maternelle avec l'intervention de Gaël Jehanin de la compagnie « une aile la nuit » pour les maternelles.

- La fête des gens qu'on aime.

- Sortie à la ludothèque pour les maternelles.



- Spectacle à l'odyssée pour les TPS/PS.
- Rencontre avec les correspondants d'une école maternelle malouine au Vivier-sur-Mer.
- Sortie scolaire à Quiberon : 4 jours en octobre pour les 69 élèves de l'école élémentaire.
- Le carnaval qui a animé le bourg avec les élèves de l'école privée Roz/Baguer.



- Sortie à Rennes pour les CP et les CE1.
- Intervention d'un artiste dans la classe de CP et de CE1 dans le cadre du TER (territoire éducatif rural) : François Soutif.



- Participation au prix littéraire des Incorruptibles pour les CP, CE1 et CE2/CM1.
- Deux sorties aux marais noir de Saint-Coulban pour les CE2.



- Semaine de la sécurité routière pour toute l'école avec sortie à l'espace archéologique de Lillemer (CE2/CM1/CM2).
- Podium au cross inter-écoles du collège pour les CM1/CM2.



- Intervention d'une artiste peintre (Céline Goulet) pour décorer le préau de la cour nord de l'école élémentaire.

- Deux fois « une semaine sans écrans ».

- Sortie des CE2/CM1/CM2 au Mont-Saint-Michel.

- Participation au festival culturel Broussailles à Meillac.



4. Coopérative scolaire : état des finances

A ce jour : 11355,46€ sur les comptes de l'OCCE.

Charges : 18266,80€ - Produits : 17780,57€. Bilan négatif de 486,23€.

Ce bilan est provisoire et sera finalisé en septembre prochain.

Classe découverte à Quiberon (école élémentaire) : 20035,26€

Intervention de Gaël Jehanin (danseur maternelle) : 718,00€

Intervention de Céline Goulet (peintre élémentaire) : 1200,00€

Visite du Mont-Saint-Michel (CE2/CM1/CM2) : 451,00€

Sortie à Rennes (office du tourisme), CP/CE1 : 175,00€

Maison de la poésie (CE2/CM1/CM2) : 50,00€

Spectacle Odyssée (TPS et PS) : 72,00€

Adhésion OCCE (contrôle des comptes) + assurance : 307,60€. A noter que dans certaines écoles, cet argent est réclamé aux familles (2,50€ par élève). Le soutien financier de la mairie et de l'amicale permet de ne rien demander aux parents.

Frais bancaires (gestion du compte BPGO + envoi chéquiers) : 23,43€.

Achat d'un vélo table : 765,00€.

Subvention municipalité :

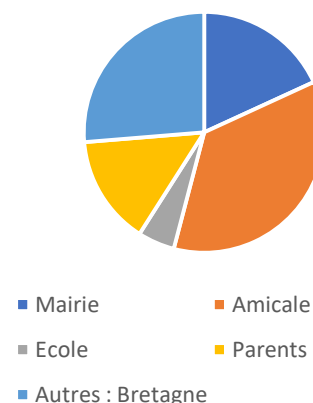
Transports 2025/2026 - Subvention mairie : 3838,00€

Objet	Montant
CM1/CM2 : cross collège	76,00 €
CM1/CM2 : visite collège	92,00 €
Elémentaire : voyage à Quiberon	3 235,00 €
CE2/CM1 : sortie au marais de St-Coulban	119,00 €
CP/CE1 : sortie à Rennes (train)	240,00 €
CP/CE1 : STAR (Rennes)	48,00 €
TPS/PS : transport à l'Odyssée	133,00 €
Maternelle : transport au Vivier (rencontre correspondants)	198,00 €
Maternelle : sortie ludothèque	133,00 €
CE2/CM1/CM2 : sortie au Mont-Saint-Michel	368,13 €
Ecole : sortie à Meillac	625,00 €
Total	5 267,13 €
Bilan 2025/2026	-1 429,13 €

Recettes :

- Mairie de Roz-Landrieux : 5050,00€ (Transport + Noël)
- Région Bretagne (classe découverte sur le littoral breton) : 7320,00€
- Action de l'école (calendriers + photos de classe 24/25) : 1379,21€
- Participations des parents (paiement classe découverte + cuisine maternelle) : 4081,00€
- Amicale laïque : 10000,00€

OCCE 2025/2026 : recettes



5. Les effectifs : inscriptions et départs, répartitions pour 2026/2027

Prévisions envoyées à l'inspection académique en novembre dernier : 100 élèves.

Inscriptions pour la rentrée de septembre 2026, à ce jour : 99 élèves.

7 inscriptions en TPS, 1 seule en PS, pas d'autre inscription.

1 départ en CE1, pas d'autre départ.

2 maintiens en CE1 et 2 en CE2. 1 CM1 passe directement en 6^{ème}.

TPS : 7 élèves - PS : 7 élèves - MS : 11 élèves - GS : 13 élèves - CP : 3 élèves - CE1 : 15 élèves - CE2 : 16 élèves - CM1 : 15 élèves - CM2 : 12 élèves.

En raison des diverses contraintes (dédoublément GS, CP et CE1, petite salle de classe à l'école élémentaire), l'équipe enseignante a décidé de répartir les élèves ainsi :

- TPS/PS/MS : 25 élèves.
- GS (dédoublée) : 13 élèves.
- CP/CE1 (dédoublée) : 12 élèves (3CP + 9CE1).
- CE1/CE2 (dédoublée) : 14 élèves (6CE1 + 8CE2).
- CE2/CM1 : 16 élèves (8CE2 + 8CM1).
- CM1/CM2 : 19 élèves (7CM1 + 12CM2).

Les classes ont été constituées de groupes de niveaux hétérogènes.

La répartition sera annoncée aux élèves et à leur famille avant les vacances scolaires d'été.

6. Elections des représentants de parents d'élèves 2026 : vote électronique

Il est possible depuis quelques années d'organiser l'élection des représentants de parents d'élèves par voie électronique. Cela n'avait pas été organisé à Roz-Landrieux parce qu'il fallait faire appel à un prestataire privé et que ce fonctionnement engendrait un coût supplémentaire pour la mairie.

L'éducation nationale serait en mesure de proposer un système gratuit pour l'année scolaire prochaine.

Le conseil d'école doit voter pour ou contre le vote électronique aux élections des représentants de parents d'élèves.

Le directeur d'école pourra-t-il organiser les élections des représentants de parents d'élèves par voie électronique à partir de l'année 2026/2027 ?

Nombre d'électeurs : 14	Pour	Contre	Ne se prononce pas
Représentants de parents d'élèves	6	0	0
Elus	2	0	0
Enseignants	6	0	0
DDEN	-	-	-
Total	14	0	0

L'élection des représentants de parents d'élèves pourra se tenir donc par voie électronique, si le directeur académique l'autorise, et si le logiciel mis à disposition des directeurs d'école et des parents d'élèves n'est pas trop compliqué à utiliser. Il ne s'agit pas d'une obligation mais d'une possibilité. Si cette organisation est trop compliquée à mettre en œuvre, l'élection se fera en version papier, comme habituellement.

Il n'y aura pas de vote par bulletin papier et de vote par voie électronique en même temps.

Il faudra réfléchir à la possibilité de permettre le vote des parents à l'école, sur des ordinateurs de l'école, afin d'aider les parents ne maîtrisant pas suffisamment l'outil informatique.

7. Santé et sécurité : bilan amiante et radon

Les vérins de la trappe de désenfumage de l'école élémentaire ont été changés.

Les deux bilans, amiante et radon, se feront très certainement en septembre 2026, des devis ont été validés et il ne reste qu'à caler les dates.

8. Travaux demandés au 2^{ème} conseil d'école, demande d'équipement dans les sanitaires

Des demandes de devis pour la petite classe à l'étage de l'école élémentaire et le bureau de direction sont en cours.

Par ailleurs, l'équipe enseignante a demandé que des cloisons soient posées dans les WC de l'école maternelle, autour des trois toilettes sans cloisons, afin de préserver l'intimité des enfants. D'une hauteur d'environ 1,50m, elles permettraient aux adultes de garder un contact visuel avec les enfants en cas de problème. Il a également été demandé de poser une cloison devant les deux urinoirs de l'école élémentaire.

Un premier devis tournait autour de 2500€. Les élus ont demandé d'autres devis et ces travaux seront réalisés.

9. Gestion de la canicule

L'école est restée ouverte malgré la canicule la semaine du 22 au 28 juin. Certains parents ont fait le choix de ne pas mettre leurs enfants à l'école : certains pas du tout, d'autres enfants se sont absentés seulement l'après-midi ou certains jours. L'absentéisme est monté à 50% environ le mardi après-midi. Disparités importantes entre les classes.

Les locaux de la maternelle sont moins adaptés à la canicule que la vieille école élémentaire : vitres plein sud à la maternelle contre murs épais en pierres à l'élémentaire. Néanmoins, la température est montée à 35° dans la petite classe de CP, il fait plus chaud à l'étage qu'au rez-de-chaussée. Le travail fourni en classe est forcément adapté, d'autant plus que certaines classes se sont retrouvées avec un tiers de leur effectif l'après-midi, voire moins.

La mairie a fourni rapidement de petits ventilateurs. Utiles mais insuffisants. Nous ne sommes pas suffisamment préparés à ce genre d'épisodes qui est probablement amené à se reproduire, de plus en plus fréquemment d'après les scientifiques.

Les élus proposent de constituer un groupe de travail à partir de septembre prochain afin d'envisager les solutions possibles pour lutter contre la canicule : climatisation, ventilateurs, rideaux, ombrières, végétalisation des cours... Les représentantes de parents d'élèves soulignent l'importance de maintenir l'école ouverte et jugent « confortable » la souplesse de fonctionnement. Il est compliqué pour les enseignants de faire la classe physiquement avec une partie de l'effectif et de fournir du travail aux élèves restés à la maison.

10. Questions diverses

Une représentante de parents d'élèves pose une question sur le fonctionnement de la garderie, à propos des horaires et des adultes encadrants.

Les élus rappellent qu'il y a deux adultes pour encadrer les enfants jusqu'à 17h30. Après cette heure, il n'y a plus qu'une seule adulte et les enfants présents sont presque toujours moins de quinze. La mairie ne peut pas payer deux adultes sur l'intégralité des heures d'ouverture de la garderie (jusqu'à 19h15). Par ailleurs, les enfants doivent rentrer après 17h30. Certains parents souhaitent que les enfants soient tout le temps dehors tandis que d'autres souhaitent que les enfants ne sortent pas et restent à l'intérieur, pour faire les devoirs notamment.

Il n'est pas possible de faire appel à d'autres intervenants, des retraités par exemple.

Un message pour rappeler le règlement et le fonctionnement de la garderie pourrait être envoyé en septembre.

Merci à tous pour votre participation.

Merci spécial à **Emmanuelle Jallat** qui ne sera plus des nôtres l'an prochain parce qu'elle n'aura plus d'enfant à l'école. Emmanuelle était représentante des parents d'élèves depuis 2015.

A l'année prochaine.